PQ
2205
.Z5E33
1917

Digitized by the Internet Archive
in 2011 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/chateaubriandin00egge

A Monsieur André Beaunier,

hommage et souvenir,

may. Egger

CHATEAUBRIAND INÉDIT

NOUVELLES LETTRES

(ÉPOQUE DE LA RESTAURATION)

Extrait

du

Bulletin du Bibliophile

tiré a 50 exemplaires

JUIN 2 6 1972

MAX. EGGER

CHATEAUBRIAND INÉDIT

NOUVELLES LETTRES

(ÉPOQUE DE LA RESTAURATION)

PARIS
LIBRAIRIE HENRI LECLERC
219, RUE SAINT-HONORÉ, 219
et 16, rue d'Alger

1917

Universitas
BIBLIOTHECA
Ottaviensis

PQ
2205
.Z5 E33
1917

CHATEAUBRIAND INÉDIT

NOUVELLES LETTRES

(ÉPOQUE DE LA RESTAURATION)

Sous ce titre : *Chateaubriand inédit, lettres de 1820*, j'ai publié en 1912 dans le *Bulletin du Bibliophile* un essai que je me propose aujourd'hui de continuer en appliquant la même méthode à d'autres lettres inédites. Parmi celles-ci les unes m'ont amené à étudier les relations de Chateaubriand avec La Bourdonnaye. D'autres appartiennent au temps de l'ambassade de Londres, mais sans toucher aux problèmes d'ordre diplomatique : ce sont des lettres *en marge* de l'ambassade. Les dernières, écrites en 1823, montrent Chateaubriand au ministère des Affaires étrangères, absorbé par la politique extérieure et s'en échappant parfois pour satisfaire à ses devoirs d'amitié ou de société.

I

CHATEAUBRIAND ET LA BOURDONNAYE

Les Bibliophiles qui ont bien voulu déjà me prêter ici leur attention se souviennent peut-être de la lettre par laquelle Chateaubriand, le 11 novembre 1820, sollicitait un électeur du département d'Indre-et-Loire en faveur du comte François-Régis de La Bourdonnaye.

Une autre lettre (10 novembre), publiée par M. Louis Thomas (1), montre Chateaubriand recommandant son ami au suffrage d'un électeur inscrit sur la liste d'un autre collège départemental, celui de Maine-et-Loire, devant lequel La Bourdonnaye était aussi candidat. Ces preuves de dévoûment m'ayant donné l'idée de préciser l'histoire des relations entre les deux hommes d'État, j'ai demandé à M. le comte de La Bourdonnaye, arrière-petit-fils de l'ancien ministre de Charles X, s'il possédait quelques documents inédits susceptibles de favoriser ce travail, et il m'a répondu très obligeamment en m'envoyant copie de quatre lettres de Chateaubriand à son aïeul, conservées dans ses archives de famille. Je produirai ces lettres, puis je dirai quelques mots des témoignages que Chateaubriand a portés sur leur destinataire dans les *Mémoires d'outre-tombe* et dans la *Guerre d'Espagne*.

Au moment où Chateaubriand s'occupait des élections de novembre 1820, il venait d'être nommé ministre de France près la cour de Prusse. J'ai dit ailleurs quelles préoccupations passionnées sur la politique intérieure et sur ses intérêts personnels il avait emportées à Berlin (2), mais d'abord ces sentiments percent peu dans sa correspondance : une dépêche politique au baron Pasquier (3), une lettre à Mme Récamier (13 janvier) nous livrent ses premières impressions (4) : la lettre du même jour à La Bourdonnaye complète ces documents, elle est simple et gracieuse, telle que pou-

(1) *Correspondance générale de Chateaubriand*, t. II, p. 80.

(2) *Chateaubriand à Berlin*, article publié dans *Le Gaulois littéraire du dimanche*, 10 août 1912.

(3) Le baron Pasquier était alors ministre des Affaires étrangères.

(4) *Correspondance générale*, t. II, p. 105-108.

vait la dicter une amitié qu'aucun nuage n'a troublée.

Berlin le 13 J^ier^ 1821.

J'ai été désolé, mon noble et illustre ami, d'être parti de Paris sans avoir eu le plaisir de vous embrasser et de causer une dernière fois avec vous. Me voilà déjà aussi étranger au pays et à la politique que vous honorez par votre caractère et vos talents que si j'étois né en Huronie. Tout va si vite en France que je rabacherois (*sic*) sans doute si je vous parlois des affaires de quinze jours. Je ne puis seulement que vous prier de vous rappeller (*sic*) mes dernières paroles, elles m'étoient dictées par l'estime et l'attachement que je vous ai voués pour la vie.

Écrivez moi, si vous avez un moment, et croyez que je sens plus que personne au monde ce que vous êtes et ce que vous valez.

Mille choses à Donnadieu et à tous nos amis. Nos affaires sont peu connues dans ce pays.

CHATEAUBRIAND.

Une année se passe, et M. de Villèle devenu premier ministre nomme Chateaubriand ambassadeur à Londres. Plus tard, Villèle a déploré les divisions que fomentait alors « le caractère personnel de M. de La Bourdonnaye » (1) et blâmé l'attitude du nouvel ambassadeur : « A peine nommé il se fait le représentant des royalistes exigeants, qui menacent de leur hostilité si l'on ne satisfait pas leurs prétentions; mieux encore, pour quelques-uns, pour M. de La Bourdonnaye par exemple, si on ne les place de manière à ce qu'ils puissent exercer leur mauvais vouloir avec plus de danger pour le ministère, avec plus de force et de sécurité pour eux-mêmes » (2).

Que demandait donc La Bourdonnaye par l'entre-

(1) Villèle, *Mémoires*, t. III, p. 6.
(2) *Ibid.*, p. 4.

mise de Chateaubriand ? « La pairie sur la tête de son fils » âgé de moins de seize ans (une promesse de pairie, évidemment), et pour lui-même le poste de « ministre dans les Pays-Bas » (1). Le « mardi soir 5 février », après une visite de La Bourdonnaye, il plaide auprès de Villèle cette double cause et fait valoir l'intérêt qu'il y a pour le Ministère à s'assurer l'appui d'un député influent et de ses amis. « A ces conditions il (La Bourdonnaye) promet d'être loyalement en paix avec le ministère et de le servir, si besoin est. Mais il veut une explication immédiate, car il veut prendre

(1) Tout le passage est à citer (*Correspondance générale*, t. II, p. 303, lettre à Villèle, 5 février 1822) : « Il persiste à demander : 1° La pairie sur la tête de son fils (il y a des exemples de cela dans la Chambre des pairs. Le Ministre de la Marine actuel est pair et son père ne l'est pas. Cazes est pair et son père ne l'est pas, etc.) ; 2° Il abandonne l'idée de l'ambassade de Vienne et se contentera d'être ministre dans les Pays-Bas. » — Le texte de la première demande est assez obscur. Toutefois aux mots « la pairie sur la tête de son fils » je ne vois pas d'autre sens possible que celui d'une promesse de conférer la pairie au jeune La Bourdonnaye dès qu'il aura l'âge légal, puisque la suite de la phrase prouve que La Bourdonnaye *père* ne se souciait pas alors d'être *pair*. Mais quelle forme pouvait revêtir cette promesse pour être sûre, pour être valable à longue échéance, neuf ans plus tard au moins puisque l'article 28 de la Charte portait que « les pairs ont entrée dans la Chambre à vingt-cinq ans et voix délibérative à trente ans seulement », et puisque le jeune La Bourdonnaye n'avait pas encore achevé sa seizième année ? — Le comte François-Régis de La Bourdonnaye finit par entrer à la Chambre des pairs, le 27 janvier 1830, deux mois et demi après avoir donné sa démission de Ministre de l'Intérieur dans le cabinet Polignac, six mois avant la révolution qui mit fin à sa carrière politique. — Charles-Adolphe, son unique fils, ne s'occupa jamais de la politique générale ou locale ; né à Angers le 15 juin 1806 (Révérend, *Titres, anoblissements et pairies de la Restauration*, t. IV, p. 111), il mourut, comme son père, au château du Mésangeau, commune de Drain, arrondissement de Cholet (Maine-et-Loire) le 22 mai 1842, âgé de trente-cinq ans onze mois (Registres de l'état civil de Drain, décès).

parti dans la discussion de la loi sur les journaux (1). Si l'on est ennemi, il parlera contre cette loi qu'il n'aime pas. Si l'on est ami, il gardera le silence et attendra patiemment l'avenir » (2). Villèle jugea qu'il ne pouvait céder à une mise en demeure qui contenait une menace. Nous n'avons point sa réponse, écrite le mercredi 6, mais nous savons par ailleurs qu'elle était vive, et nous présumons qu'elle ne donnait guère d'espoir (3). Chateaubriand, qui voyait l'orage monter dans l'esprit de La Bourdonnaye, le pria de passer chez lui au plus vite.

Jeudi matin 7 fév. 1822.

Mon cher Comte, j'ai bien mal à la gorge et ne puis ni parler ni sortir. Ce matin ou ce soir, avant ou après votre séance à la Chambre, vous me trouverez chez moi si vous me faites le plaisir de venir me chercher.

Vous connaissez ma vieille admiration pour vous et tout mon dévouement.

CHATEAUBRIAND.

La Bourdonnaye accourut, et sa visite provoqua tout aussitôt une réplique de l'Ambassadeur au Ministre, nouveau plaidoyer plus pressant encore. Satisfaire La Bourdonnaye, c'est arrêter les divisions entre les Royalistes. « Il faut le conquérir. L'idée que vous avez cédé à une menace ne peut venir à personne : comme royaliste vous appelez et vous servez un roya-

(1) La discussion s'ouvrit le jeudi 7 février devant la Chambre des Députés.

(2) *Correspondance générale*, t. II, p. 303.

(3) Cf. *Correspondance générale*, t. II, p. 304, lettre à Villèle : « Jeudi 7, 3 heures ...La Bourdonnaye est revenu, mon cher ami. Je lui ai dit *en l'adoucissant* ce que vous disiez dans votre billet. »

liste, comme homme d'État vous vous emparez d'un talent et vous vous soumettez à une nécessité. » Enfin, si l'obstacle vient du Trône, Villèle est assez fort « pour emporter ce point d'assaut » (1). Villèle fut-il ébranlé? Peut-être. Il semble dans une seconde réponse avoir laissé quelque espoir, si l'on en juge par ce billet de Chateaubriand à La Bourdonnaye :

Mon noble ami, il y a conseil aujourd'hui *vendredi*.
J'ai l'espoir assez fondé que votre affaire y sera arrangée. Accordez moi donc le silence jusqu'à demain ou lundi. Vous devez bien ce léger sacrifice à ma fidèle amitié et à mon admiration pour vous.

CHATEAUBRIAND.

Vendredi 8 fév. 10 h. 1/2.

Cependant, le lendemain matin 9, n'ayant reçu aucune nouvelle du Conseil des ministres, Chateaubriand reprit la plume en faveur de son ami dans un billet très ardent pour son protégé et très amical pour le Ministre : « ... Vous êtes-vous occupé hier dans le Conseil de La Bourdonnaye, et ai-je quelque chose à lui dire ce matin? » (2). Mais Villèle — ou le Roi — était resté inflexible, et Chateaubriand partit le 2 avril sans avoir rien obtenu et probablement sans espoir : le nom de La Bourdonnaye n'est pas prononcé dans un billet qu'au moment du départ il écrit en faveur de Bertin de Veaux et de quelques autres, il ne l'est pas davantage dans la lettre du 23 avril où, de Londres, la même liste est recommandée; il ne reparaît que dans une lettre du 30 avril où l'ambassadeur, après avoir rappelé la liste des amis en quête de places, ajoute

(1) *Correspondance générale*, t. II, p. 304-305.
(2) *Ibid.*, t. II, p. 305.

mélancoliquement : « Arrangez La Bourdonnaye, si vous pouvez » (1).

Villèle n'« arrangea » ni La Bourdonnaye ni les autres, au grand déplaisir de leur patron (2), mais il déclare dans ses *Mémoires* que ce qu'il n'a pas fait pour ceux que Chateaubriand recommandait, il l'a fait pour Chateaubriand lui-même en l'appelant au Ministère malgré la « répugnance » du Roi (3).

Chateaubriand ministre, pas plus que Chateaubriand ambassadeur, ne réussit à servir ses amis : d'ailleurs, s'il faut l'en croire (et c'est un épisode sur lequel je reviendrai plus loin), La Bourdonnaye lui aurait témoigné au moment de son entrée au ministère une défiance peu encourageante. On sait aussi que la carrière du Ministre ne se prolongea guère et qu'il fut chassé brutalement, le Roi ayant, un matin (6 juin 1824), exigé son renvoi immédiat, sans que Villèle ait osé défendre sa cause. Renvoyer Chateaubriand, c'était confirmer ou ramener dans l'opposition bon nombre d'*ultras*, parmi lesquels La Bourdonnaye ; c'était aussi, en la personne de Chateaubriand, faire d'un « ami sincère » un « ennemi irréconciliable » (4), et qui ne

(1) *Correspondance générale*, t. III, pp. 2, 40, 59. Cf. aussi p. 265 (lettre du 5 octobre 1822, recommandations à Villèle au moment où Chateaubriand part de Paris pour Vérone) : « Hyde de Neuville vous parlera de La Bourdonnaye et de Bouville. »

(2) Cf. ces lignes de Chateaubriand dans une lettre du 6 juin 1822 à Mme de Duras (*Correspondance générale*, t. III, p. 113) : « ... Je n'ai qu'une crainte, qu'une seule crainte : une division dans le côté droit. Delalot doit être très mécontent. Bertin de Veaux, qui l'inspire et lui donne les idées qu'il n'a pas, est aussi très peu satisfait ; La Bourdonnaye, Donnadieu, Bouville sont emportés ou hargneux ; mon ami Laisné a une ambition rentrée et un amour propre rentré. Voilà les éléments du mal. »

(3) Villèle, *Mémoires*, t. III, p. 6.

(4) *Mémoires d'Outre-Tombe*, édition Biré, t. IV, p. 334.

tarda pas à en donner la preuve. « Peu de temps après, dit Villèle, on vit Mr de La Bourdonnaye dans le journal l'*Aristarque* et Mr de Chateaubriand dans les *Débats* prendre le premier rang parmi les plus ardents démolisseurs des Bourbons » (1). Dans le *Journal des Débats* la polémique de Chateaubriand, commencée le 21 juin 1824, se prolongea jusqu'au 18 décembre 1826. A cette dernière date elle était ralentie depuis plusieurs mois, car Chateaubriand, pressé par ses besoins d'argent, avait traité avec le libraire Ladvocat pour l'édition de ses *Œuvres complètes*, et y donnait tous ses soins. C'est alors que La Bourdonnaye essaya de se l'adjoindre dans la rédaction de l'*Aristarque*, probablement à l'occasion du célèbre projet de loi sur la police de la presse déposé le 29 décembre 1826 par M. de Peyronnet, ministre de la Justice, projet aussi odieux à Chateaubriand qu'à La Bourdonnaye. Mais Chateaubriand se sentait retenu par ses engagements avec Ladvocat et sans doute aussi par les liens d'amitié qui l'attachaient au *Journal des Débats*, liens d'autant plus étroits qu'il venait d'envoyer à ce journal une lettre dans laquelle il protestait contre le malencontreux projet de loi (lettre du 3 janvier 1827 publiée dans le numéro du 4 janvier). Il ne crut donc pas pouvoir accepter l'offre de La Bourdonnaye et répondit par la lettre suivante où, après avoir dit ses excuses et ses regrets, il termine par un appel à l'union et par de délicats compliments.

Paris ce 5 Janvier 1827.

Je ne crois pas, mon illustre ami, que depuis mon arrangement avec le libraire Ladvocat, j'aie eu le temps d'écrire plus de trois ou quatre articles pour la presse périodique. Je suis dans la dure nécessité de barbouiller du papier dans

(1) Villèle, *Mémoires*, t. III, p. 6-7.

mes vieux jours pour nourrir ma femme malade. Les opinions constitutionnelles de l'Aristarque sont les miennes. c'est un excellent journal auquel je m'associerois volontiers si je pouvois pendant la publication de mes œuvres m'associer sérieusement à quelque chose. Si je pouvois ressusciter le Conservateur cela seroit surtout notre affaire mais ce n'est pas possible. Il y a bien des choses dont je gémis comme vous : nous ne sommes pas quatre soldats ensemble; nous tirons au hazard (*sic*) et bientôt les uns sur les autres. Je suis vieux ; je m'en vais : c'est vous, mon illustre ami, qui pourrez rendre encore les services les plus importants à notre malheureux pays.

Mon attachement pour vous est inaltérable et mon admiration sincère.

CHATEAUBRIAND.

Je vous fais mon compliment sur votre fils : c'est un de vos *beaux ouvrages* (1).

On aura remarqué dans quelques lignes le ton découragé de Chateaubriand. Ce n'est là qu'une pose qui lui est familière : ne venait-il pas, sous l'aiguillon de la loi Peyronnet, d'écrire au *Journal des Débats* sa lettre du 3 janvier, prélude de sa célèbre « Opinion sur le projet de loi relatif à la Police de la Presse » ? (2). Ajoutons que s'il avait consenti à écrire dans l'*Aristarque* il aurait eu à se hâter, car le dernier numéro de ce journal est celui du 8 janvier : le propriétaire et rédacteur en chef, se sentant visé par un

(1) La Bourdonnaye, dans la lettre où il sollicitait la collaboration de Chateaubriand, avait cherché sans doute à le flatter et à l'attirer en lui parlant des « beaux ouvrages » dont l'écrivain établissait alors l'édition complète. — Quant au compliment sur le fils de La Bourdonnaye, je suppose (faute de mieux) qu'il répond à une phrase où le père annonçait que le jeune homme allait atteindre sa majorité dans le courant de l'année nouvelle. Cf. plus haut, p. 8, note 1 vers la fin.

(2) *Œuvres complètes*, édition Garnier, t. VII, p. 396-402, et p. 433-487.

passage d'un article du *Moniteur* du 6 janvier, renonçait au métier de journaliste parce qu'il voulait combattre la loi Peyronnet à la tribune de la Chambre et la combattre très librement sans pouvoir être accusé de plaider une cause où son intérêt personnel fût en jeu (1).

J'en aurais fini avec ces fragments de correspondance s'il n'y avait intérêt à les rapprocher des témoignages portés ailleurs par Chateaubriand sur La Bourdonnaye.

A lire les lettres de Chateaubriand, l'amitié qui l'unissait au député de Maine-et-Loire était solide et profonde. Mais la politique est un terrible artisan de discorde. Sans entrer dans le détail des luttes auxquelles La Bourdonnaye fut mêlé, il semble que cet homme d'État se soit distingué par une intelligence très ouverte et par un incontestable talent de parole, mais aussi par un esprit prompt à critiquer, défiant des succès d'autrui, malaisé à maintenir dans une majorité parlementaire : c'était un homme d'opposition plutôt qu'un homme de gouvernement. L'arrivée de Chateaubriand au pouvoir comme Ministre des Affaires étrangères, de ce Chateaubriand qui était pourtant un *ultra*, lui fut déplaisante : il craignit que l'entrée de son ami au Conseil ne devînt une force trop grande pour un ministère qui n'avait pas ses sympathies (2); il l'alla dire à Chateaubriand, démarche sincère, mais peu adroite, qui ne fut pas oubliée. Sept ans plus tard

(1) Cf. l'*Aristarque*, n° du 8 janvier 1827 et l'article (reproduit dans ce numéro) du *Moniteur* du 7 janvier où le Ministère présentait une apologie du projet de loi Peyronnet.

(2) Cf. dans l'*Aristarque* du 4 octobre 1824 l'article signé Urbain Guilbert, et surtout l'article anonyme de la page 3 (rédigé sans doute par La Bourdonnaye).

(8 août 1829), La Bourdonnaye entrait dans le ministère Polignac comme ministre de l'Intérieur. Peu après, Chateaubriand donnait sa démission de l'ambassade de Rome pour ne s'associer en aucune façon à la politique de Polignac : du même coup il se trouvait en opposition avec La Bourdonnaye : et bien que celui-ci se fût retiré dès le 18 novembre, l'effet produit sur Chateaubriand subsista. De là certain passage des *Mémoires d'Outre-tombe*, dans le livre XIV écrit en août-septembre 1830 en un temps où l'auteur, plein d'amertume, et proche encore des événements qui venaient de briser sa vie politique, ne pouvait juger avec impartialité : La Bourdonnaye y est criblé de traits acérés, sans mesure et sans goût, et sa démarche de 1822 auprès du nouveau ministre des Affaires étrangères lui est cruellement reprochée : c'est là un portrait que l'on voudrait pouvoir rayer des *Mémoires*, tant il est peu honorable pour Chateaubriand, tant il est une trahison faite à l'amitié (1). Mais en 1838, dans la *Guerre d'Espagne*, à propos de la discussion des crédits que demandait le gouvernement en vue de la guerre, Chateaubriand s'est montré plus juste et plus sérieux : au lieu d'appuyer lourdement sur quelques défauts de caractère et de donner libre cours à une rancune personnelle, il a reconnu à M. de La Bourdonnaye le talent de la parole et une « vaste capacité » : il l'a loué de s'être retiré habilement du ministère au bout de trois mois, après s'y être signalé par « une bonne ordonnance relative à l'École des Chartes » : et il a conclu par cette phrase où l'éloge l'emporte vraiment sur la critique : « Né pour occuper dans l'opposition la première place, M. de La Bourdonnaye est dans un autre

(1) *Mémoires d'Outre-Tombe*, édition Biré, t. V, p. 255

genre ce qu'était M. de Villèle, un de ces hommes de la Restauration supérieurs aux trois quarts des hommes d'aujourd'hui » (1). Ici Chateaubriand a parlé en historien, et le respect dû à une ancienne amitié est resté sauf.

II

EN MARGE DE L'AMBASSADE DE LONDRES (1822)

1. — *Le Travellers'Club.*

J'ai montré Chateaubriand se rendant à Londres sans avoir rien obtenu pour La Bourdonnaye et ses autres amis. Son ambassade de Londres ayant été exposée par M. le comte d'Antioche avec l'ampleur et la compétence que réclamait ce beau sujet (2), il me reste seulement à produire sur des points accessoires quelques témoignages inédits.

A Londres, les premières impressions de Chateaubriand furent tristes. Il dit sa plainte à Mme de Duras, à Mme Récamier, à Joubert : les souvenirs de l'émigration, les embarras de l'emménagement, l'atmosphère humide chargée de brumes et de charbon lui sont un poids très lourd (3). Cependant il ne tarde pas, comme c'était son devoir, à fréquenter la société politique et mondaine, qui ne demandait d'ailleurs qu'à faire grand accueil à un homme précédé et servi par une si haute réputation. Arrivé le 5 avril, il a eu le 10 sa première

(1) *Guerre d'Espagne*, XLII (*Œuvres complètes*, édition Garnier, t. XII, p. 148).

(2) Comte d'Antioche, *Chateaubriand ambassadeur à Londres*, Paris, Perrin, 1912, in-8°.

(3) Cf. *Correspondance générale*, t. III, pp. 6, 9, 10.

entrevue avec lord Londonderry, ministre des Affaires étrangères (1). Ce même jour, un des cercles de Londres, le *Travellers' Club*, décidait que désormais les invitations à venir au cercle ne seraient faites que par son Comité, et ce Comité chargeait son secrétaire d'en adresser une à Chateaubriand qui répondit par le billet suivant :

Le Vicomte de Chateaubriand est très sensible à l'honneur que veut bien lui faire le Comité du « Travellers'Club ». Il s'empresse d'offrir tous ses remercîments au Comité et en particulier à Monsieur Charles Beloe. Il le prie d'agréer l'assurance de sa considération très distinguée.

le 12 avril 1822 (2).

Les registres du Travellers' Club ne mentionnent point le nom de Chateaubriand, et nous ne savons quel usage l'ambassadeur fit de l'invitation (3).

2. — *La candidature de Dussault à l'Académie Française.*

Plus intéressante est la lettre que Chateaubriand écrit le 11 juin à Raynouard, secrétaire perpétuel de l'Académie Française, en faveur de Dussault. Deux places étaient vacantes à l'Académie, celle de l'abbé Sicard, le célèbre instituteur des sourds-muets, et celle du duc de Richelieu. Pour la double élection, fixée au 27 juin, figurait parmi les candidats Jean-Joseph Dus-

(1) *Correspondance générale*, t. III, p. 12.

(2) Entièrement de la main d'Hyacinthe Pilorge, le secrétaire de Chateaubriand. — Collection de Mme Victor-Egger.

(3) Je remercie Mr Sanzano, secrétaire du Travellers' Club qui, en consultant sur ma demande les procès-verbaux du Club pour l'année 1822, m'a permis de commenter avec quelque précision le billet de Chateaubriand.

sault, connu surtout comme critique littéraire : de 1800 à 1817 il avait écrit dans le *Journal des Débats*, à côté de M. de Féletz, de Geoffroy, d'Hoffman (1) : ses articles, réunis en 1818 sous le titre d'*Annales littéraires*, formaient quatre volumes, et depuis 1820 il était l'un des « Conservateurs » de la Bibliothèque Sainte-Geneviève. Jamais il n'avait, comme Hoffman, attaqué Chateaubriand : il l'avait même défendu avec tant d'énergie et d'habileté que Chateaubriand, en recommandant sa candidature, ne faisait qu'accomplir un acte de juste reconnaissance (2). Cette reconnaissance aurait même

(1) Et non *Hoffmann*, comme on le voit imprimé presque partout. Je cite dans la note suivante une lettre inédite de lui, où il signe *Hoffman*.

(2) Sur la critique des *Martyrs* et de l'*Itinéraire* par Hoffman, cf. Sainte-Beuve, *Chateaubriand et son groupe littéraire*, t. II, p. 59 et p. 89 ; et G. Pailhès, *Chateaubriand, sa femme et ses amis*, p. 444 et 449. Sur la défense de Chateaubriand par Dussault, cf. G. Pailhès, *ibid.*, p. 532-534. — A propos de l'*Itinéraire*, Sainte-Beuve et G. Pailhès rappellent quelques-unes des parodies burlesques et basses qui accueillirent cet ouvrage, *L'Itinéraire de Lutèce au Mont Valérien* par Cadet de Gassicourt, dont Hoffman ne rougit pas de rendre compte, bientôt suivi de *L'Itinéraire de Pantin au Mont-Calvaire* par M. Pierre Perrin. J'ajouterai que l'éditeur de ce dernier libelle, le libraire Dentu, pria Hoffman d'en donner aussi un compte rendu. Mais Hoffman refusa ; il sentit que les rieurs n'étaient plus de son côté et battit prudemment en retraite dans une lettre à Dentu, 22 août 1812, dont j'ai l'original autographe sous les yeux, et dont voici les lignes essentielles : « ... Quant à l'*itinéraire de Pantin*, je vous ai prié, monsieur, de choisir un autre rédacteur. Cette brochure n'auroit plus rien de piquant aujourd'hui, après celle qui roule sur le même sujet, et dont on ne parle plus quoiqu'elle soit fort agréable. Cette nouvelle attaque, d'ailleurs, contre l'écrivain qu'on y tourne en ridicule auroit l'air d'une persécution comme celle qui au commencement de cette année a été dirigée contre un homme de lettres estimable sous tous les rapports*. J'ai critiqué les *Martyrs* de M. de Chateaubriand dont j'admire le beau

* Allusion à Etienne, le rédacteur en chef du *Journal de l'Empire* et à sa pièce *Les deux Gendres*.

pu se manifester plus tôt : en effet, dès 1821, Dussault avait été candidat pour la place de Fontanes, qui échut à Villemain, mais rien dans la Correspondance de Chateaubriand ne montre qu'il se soit préoccupé du successeur qui prononcerait en séance publique l'éloge de son grand ami, et qu'il ait appuyé la première candidature de Dussault. Quant à Raynouard, poète dramatique (*Les Templiers*, 1805), linguiste, éditeur et historien des troubadours, il est en outre le modèle des secrétaires perpétuels de l'Académie et la « loi vivante de l'illustre corps » (1) : aussi jouit-il d'une haute autorité parmi ses confrères, et c'est un homme qu'il faut ménager. Chateaubriand, par contre, est loin d'être, au sens professionnel du mot, un bon académicien : il a été nommé, le 20 février 1811, en remplacement de Marie-Joseph Chénier; son discours de réception n'ayant pas eu l'heur de plaire à Napoléon, il n'a pas consenti à le corriger, on a renoncé à le prier plus longtemps de faire un second discours, et à la fin de 1811 il se considère « par le fait hors de l'Institut, n'ayant ni droit de séance, ni droit de vote » (2). La chute de l'Empire a fait oublier ces incidents, mais Chateaubriand ne s'en tient pas moins éloigné de la

talent malgré ses écarts, j'ai rendu compte de la brochure où l'on se moque de lui d'une manière très piquante; vous avouerez que j'aurois fort mauvaise grâce de ramasser toutes les injures qu'on lui adresse pour leur donner une plus grande publicité; on me désigneroit comme l'ennemi de M. de Chateaubriand, et une critique littéraire si prolongée ressembleroit à une haine personnelle. »

(1) De Pongerville, notice sur Raynouard dans la *Nouvelle Biographie générale*, t. XLI, Didot, 1862.

(2) Lettre du 24 octobre 1811 à la duchesse de Duras, *Correspondance générale*, dans le Supplément du t. II (p. 356). Cf. la lettre du 23 octobre 1811 à la comtesse de Marigny, dans le Supplément du t. III (p. 336).

Compagnie, et jamais il ne l'honore de sa présence, même aux jours d'élection (1). De là sans doute le ton étudié et modeste, le manque de chaleur et d'accent dans la recommandation qu'il adresse à Raynouard. De là encore, dans la seconde partie de la lettre, ces offres de service, ces protestations de dévouement par lesquelles Chateaubriand se proclame l' « ambassadeur des gens de lettres » en Angleterre et cherche à se faire pardonner ses infidélités au devoir académique.

Londres, ce 11 juin 1822.

Monsieur le Secrétaire perpétuel, je regrette beaucoup d'être dans ce moment éloigné de Paris, ce qui me prive du plaisir de donner mon suffrage à M. Dussault pour une des places vacantes à l'Académie françoise : ses titres sont écrits à chaque page des Annales littéraires. Si vous n'avez pas encore disposé de votre voix, mon cher et illustre Collègue, j'oserai vous la demander pour M. Dussault : votre puissant patronage lui obtiendra facilement l'honneur qu'il sollicite.

Puis-je vous être bon à quelque chose à Londres? Je suis entièrement à votre service. Les gens de lettres doivent me regarder comme leur ambassadeur : ils sont mal représentés par le talent, mais du moins le dévouement et le zèle ne manquent pas, et c'est quelque chose dans le temps où nous vivons.

Agréez, je vous prie, Monsieur le Secrétaire perpétuel,

(1) J'ai lu les listes de présence à l'Académie française pour la période 1818-1822, listes conservées au secrétariat de l'Institut, sans y trouver une seule fois la signature de Chateaubriand. — Le jour de l'élection du successeur de Fontanes, 26 avril 1821, Chateaubriand arrivait à Paris, de Berlin (*Correspondance générale*, t. II, p. 252) ; nous ne savons pas l'heure de son arrivée ; mais peu importe l'heure, car il n'est pas venu et, même s'il fût arrivé en temps utile, il ne serait pas venu à la séance de l'Académie.

l'assurance de ma considération la plus distinguée et de ma vieille admiration.

CHATEAUBRIAND (1).

Dussault ne fut pas élu et mourut en 1824 sans être devenu académicien : on lui avait préféré Mgr Frayssinous pour le fauteuil de l'abbé Sicard et le baron Dacier pour celui du duc de Richelieu. Quant à Raynouard, il attendit pour répondre à Chateaubriand l'issue de la bataille, évitant ainsi de s'engager par une promesse ferme qui eût pu compromettre son autorité de Secrétaire perpétuel, se mettant aussi par là en position de mieux juger les coups et de donner à son correspondant une courtoise mais ferme leçon. Il n'indique pas expressément qu'il ait voté pour Dussault, et il fait entendre qu'un académicien toujours absent et peu soucieux des travaux de la Compagnie ne saurait avoir sur ses choix aucune influence. La lettre est rédigée avec le plus grand soin, et les expressions en ont été mûrement pesées, comme en font foi les ratures du brouillon d'après lequel je la publie : ce brouillon, non daté et non signé, conservé par Raynouard et joint par lui à la lettre de Chateaubriand, a passé avec elle dans les ventes d'autographes et entra ainsi dans la collection qui me fournit les éléments de cette étude.

M[r] le vicomte et très honoré confrère,

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser avant (2) les élections de l'académie.

(1) Original autographe. Collection de Mme Victor Egger. — Dans la *Correspondance générale*, t. III, p. 122, M. Louis Thomas a publié sans commentaire, quelques lignes de cette lettre d'après un catalogue Charavay.

(2) Première rédaction : au sujet des.

Lié, depuis longues années, avec le candidat que vous recommandiez à mon zèle et à mes soins, j'ai eu à regretter (1) que par l'effet de votre absence il ait été (2) privé de votre apui (*sic*) direct et de votre suffrage prépondérant.

J'espère que dans une autre circonstance son mérite académique (3) sera mieux aprecié (*sic*) et plus heureusement accueilli[:] j'en suis assuré si (4) vous voulez prendre sur la C.ie (5) cette juste influence que vous donneraient (6) votre nom votre noble caractère et votre grand talent.

Je vous prie d'agréer l'hommage de ma profonde admiration et de mon respectueux attachement (7).

3. — *Le contre-amiral du Plessis-Parscau, beau-frère de Chateaubriand.*

Le jour où Chateaubriand recommandait Dussault à Raynouard, un de ses amis politiques lui écrivait de Paris pour solliciter son appui auprès du comte Corbière, ministre de l'Intérieur. Quel était ce solliciteur? La réponse, datée du 28 juin, laisse voir seulement qu'il entretenait des relations avec le marquis de Clermont-Tonnerre, ministre de la Marine. Chateaubriand, « en échange de service », lui demande de parler à Clermont-Tonnerre en faveur de son beau-frère. Ce dernier ne peut être que le comte du Plessis-Parscau (Hervé-Louis-Joseph-Marie), capitaine de vaisseau, qui avait épousé le 29 mai 1789 Anne Buisson de la Vigne, sœur aînée de Mme de Chateaubriand; il est nommé au livre VII des *Mémoires d'Outre-tombe*, et

(1) Première rédaction : j'ai regretté.
(2) id. : il fût.
(3) id. : littéraire.
(4) id. : accueilli, surtout si.
(5) Abréviation pour : la Compagnie.
(6) Première rédaction : assurent.
(7) Brouillon autographe sans signature. Collection de Mme Victor Egger.

Edmond Biré lui a consacré l'un des Appendices de son édition (1). Mieux que la mention rapide faite dans les *Mémoires*, mieux que la Notice d'Edmond Biré, savante mais un peu sèche, le dossier de du Plessis-Parscau, que j'ai pu étudier dans les archives du Ministère de la Marine, permet de faire revivre en la replaçant dans son cadre une figure modeste mais sympathique de notre ancienne marine et d'expliquer la lettre écrite par Chateaubriand le 28 juin 1822 (2).

Né à Landerneau le 31 mars 1762, « volontaire » à quatorze ans, « garde-marine » à seize ans, « enseigne » peu de mois après, du Plessis-Parscau était « lieutenant de vaisseau » depuis le 1er mai 1786 lorsqu'éclata la Révolution et lorsqu'il épousa Mlle de la Vigne. Émigré, il prend part aux campagnes des Princes; et quand il se retire en Angleterre, c'est pour offrir son zèle aux Bourbons, qui le chargent de missions périlleuses aux îles Saint-Marcouf(3), puis à Jersey. Rentré en France à la première Restauration, il a perdu

(1) *Mémoires d'Outre-Tombe*, t. II, p. 5 et pp. 547-549.

(2) Chateaubriand, écrivant en 1822 le livre VII des *Mémoires*, prend un désir pour une réalité lorsqu'il dit de son beau-frère : « aujourd'hui contre-amiral lui-même ». Du Plessis-Parscau n'obtint ce grade qu'en 1827. — Quant à Edmond Biré, il ne dit pas d'après quels documents il a travaillé. En comparant sa Notice avec les documents officiels qui constituent le dossier de du Plessis-Parscau on relève dans celle-ci quelques lapsus et inexactitudes : *du Plessix*, au lieu de *du Plessis*; *Kermalun*, au lieu de *Kermabain*; *Kergyon*, au lieu de *Kervyon*; c'est bien en 1816, comme le dit Biré, que du Plessis Parscau reçut le commandement des élèves de la Marine à Brest, mais c'est dès le 31 décembre 1814, et non en 1816, qu'il avait été nommé capitaine de vaisseau; enfin sa promotion au grade de contre-amiral, outre qu'elle a été purement honorifique, n'a pas précédé mais accompagné en 1827 sa mise à la retraite.

(3) Ilots peu connus, à une dizaine de kilomètres au large de la côte Est du Cotentin, en face du village du même nom (département de la Manche).

sa femme et sept enfants sur la terre d'exil, six enfants lui restent à élever, et il est ruiné. Son devoir est tracé : reprendre le service sur les vaisseaux du Roi et donner un foyer à ses enfants. Le 25 octobre 1814 il épouse Jeanne-Charlotte-Angélique de Kermabain, son égale par la naissance mais mieux pourvue des dons de la fortune. Bretonne comme lui mais plus jeune sans l'être trop (elle est née à Morlaix le 4 juin 1774) ; le 31 décembre il est nommé « capitaine de vaisseau » et attaché aux services du port de Brest (le dossier ne donne aucune précision sur la nature des services). Mais les Cent-Jours lui apportent encore trouble et misère : compromis comme Royaliste militant, pressé par ses ennemis et obligé de s'éloigner, il brûle les titres, les correspondances qui témoignaient de sa fidélité aux Bourbons, et il passe en Belgique où il partage l'exil de la famille royale et contracte des dettes qui pèseront sur le reste de sa vie.

A la seconde Restauration, du Plessis-Parscau semble ou bien n'avoir pas retrouvé immédiatement le poste qu'il occupait avant les Cent-Jours, ou bien en avoir sollicité un plus important, car en août 1815, de Paris où il est l'hôte de Chateaubriand, 25, rue de l'Université, il demande au comte de Jaucourt, ministre de la Marine, « la direction des mouvements du port de Brest, en attendant qu'il plaise à Sa Majesté de l'employer activement à la mer ». A sa pétition est épinglée la partie supérieure d'une page énigmatique dont la partie inférieure a été découpée et sur laquelle on lit d'abord, de la main de Chateaubriand, au ras du papier : « Le Roi lui avoit dit qu'il verroit avec plaisir qu'on lui donnât le brevet de vice-amiral » (*sic*) (1), puis en dessous, de

(1) Chateaubriand a dû écrire « vice-amiral » par lapsus, au lieu de « contre-amiral ».

la main de du Plessis-Parscau : « Dans l'audience dont m'honora hier le Roi, Sa Majesté parut approuver la demande que je fais à son Ministre de la Marine de la *Direction des mouvements du port de Brest* ». A la même période, c'est-à-dire au ministère du comte de Jaucourt, et à la même affaire se rapporte une lettre de Chateaubriand au ministre, lettre inédite et conservée dans le dossier de du Plessis-Parscau.

Paris, ce 9 7^{bre} 1815 (1).

Monsieur le Comte,

Madame de Chateaubriand s'est présentée jeudi au soir (2) à votre porte, comme nous en étions convenus : elle n'a pas été assez heureuse pour pouvoir parvenir jusqu'à vous. J'ai l'honneur de vous envoyer, Monsieur le Comte, la pétition que M^de^ de Chateaubriand vouloit recommander à votre bienveillance : elle est de mon beau-frère, le C^te^ Du Plessis Parscau : son nom et ses services sont bien connus de votre Excellence ; et en accueillant sa demande, vous ne ferez, Monsieur le Comte, rien qui ne soit agréable au Roi et utile au service de la Marine.

(1) Les dates 9 et 1815 sont très lisibles, comme toute la lettre. Seul, le nom du mois, écrit en abrégé et finement, reste obscur ; la syllabe *bre* y est à peu près certaine ; deux traits qui la précèdent peuvent être regardés comme un 7 mal formé et incomplet. D'ailleurs le mois de *septembre* s'impose pour une raison tirée du texte de la lettre : en 1815 et postérieurement aux Cent-Jours, le titre de *Comte* donné à un Ministre de la Marine ne convient qu'au *Comte* de Jaucourt, ministre du 9 juillet au 22 septembre et qui eut pour successeur le *Vicomte* du Bouchage. Enfin la lettre n'est pas antérieure aux Cent-Jours et ne se rapporte pas au ministère du Comte Beugnot, ministre de la Marine du 2 décembre 1814 au 19 mars 1815, car je n'ai pas trouvé trace de pétition adressée par du Plessis-Parscau à Beugnot, et l'abréviation dont cette discussion est l'origine ne rappelle en aucune façon les trois premiers mois de l'année.

(2) Le jeudi 8 septembre.

Je suis avec respect et reconnoissance,
Monsieur le Comte,

Votre très humble et très
obéissant serviteur
le V^te de CHATEAUBRIAND.

Du Plessis-Parscau obtint-il la direction des mouvements du port de Brest? On voit seulement dans son dossier, sans plus de détail, qu'il fut « employé aux services du port du 1^er janvier 1815 au 26 juillet 1816» (le temps des Cent-Jours excepté, bien entendu), et à partir du 27 juillet 1816 appelé au commandement de la Compagnie des Élèves de la Marine à Brest, poste pour lequel il avait été désigné dès le 1^er mai et qu'il garda onze années durant (1).

Le commandement de la Compagnie des Élèves de la Marine à Brest (c'est aujourd'hui celui de notre École navale) convenait à du Plessis-Parscau, officier de haute valeur morale et de dévoûment absolu, mais il lui fut fort coûteux. Le 28 mai 1822, le marquis de Clermont-Tonnerre, ministre de la Marine du 14 décembre 1821 au 3 août 1824, adressait un rapport au Roi, qui l'approuva, proposant d'accorder à du Plessis-Parscau une somme de 1 200 francs « à titre d'indemnité et comme témoignage de satisfaction, cet officier s'étant cru obligé à des dépenses de représentation

(1) Le Maréchal de Castries, ministre de la Marine du 7 juin 1780 au 24 août 1787, avait établi en 1784 trois « Compagnies des Élèves de la Marine » et leur avait fixé pour résidences les ports de Brest, Toulon et Rochefort. C'était le premier essai d'une véritable école navale substituée à l'ancien corps des « gardes-marine ». Ces derniers, disséminés sur les divers vaisseaux de la flotte et faisant leur apprentissage comme bons à tout faire, n'étaient pas des élèves soumis à une même discipline et réunis en compagnie ou en école.

extraordinaire en réunissant souvent à sa table les Élèves de la Marine afin de les entretenir dans les sentiments honorables dont il est lui-même pénétré ». Le 10 juin de la même année, le marquis de Lauriston, ministre de la Maison du Roi, envoie à Clermont-Tonnerre une Note remise par M. de Villèle le 22 mai en faveur de du Plessis-Parscau (1) : cet officier a 10 000 francs de dettes dont le terme est échu, il a trouvé prêteur pour 3 600 francs, et pour le reste il demande un secours : mais, la liste civile étant déjà bien chargée, la Maison du Roi renvoie l'affaire à la Marine comme plus qualifiée pour en décider. Clermont-Tonnerre, qui ne se refusait pas à payer les déjeuners ou dîners pendant lesquels le Commandant des Élèves exerçait sur ceux-ci dans l'intimité de sa table une influence salutaire, fit renouveler en 1823 l'indemnité de 1 200 francs, mais aucune pièce du dossier ne laisse voir ou supposer que le ministre de la Marine ait consenti en 1822 à grever le budget de son ministère des 6 400 francs de dettes que la liste civile ne voulait point acquitter : ce refus est sans doute l'origine de la plainte dont Chateaubriand, à la date du 28 juin, prie un de ses correspondants de se faire l'interprète auprès de Clermont-Tonnerre.

On remarquera dans la même lettre une autre plainte, celle-ci portant sur l'ensemble de l'administration centrale de la Marine, administration hostile aux officiers que la Révolution et l'Empire avaient écartés du service. Ici l'explication est dans une lettre que du Plessis-Parscau adresse à Charles X le 15 mai 1825 pour lui demander, à l'occasion du couronnement pro-

(1) Il est vraisemblable que cette Note avait été inspirée à Villèle par Chateaubriand ou par Mme de Chateaubriand.

chain (29 mai), le grade de contre-amiral : « Une prévention peu fondée, j'ose le dire, contre la capacité de la plupart des fidèles sujets de votre Majesté qui furent réintégrés dans la Marine à la Restauration, les fit écarter presque tous du service de mer. Une ordonnance subséquente du 31 octobre 1819, semblant militer contre eux seuls, leur ferma la porte à tout avancement, en exigeant des conditions nouvelles qu'on ne leur permit plus de remplir. » Ainsi parlait du Plessis-Parscau en 1825. Dès 1815, nous l'avons vu souhaiter un emploi actif à la mer plutôt que les travaux obscurs d'un port de guerre : ce souhait était une preuve de son zèle, mais en haut lieu on jugeait sainement en employant sur terre des officiers qui, au cours de nombreuses années d'exil, avaient perdu l'habitude de la mer et de ses dangers. En effet, les officiers admis à rentrer dans le service à la mer, et que le langage courant désigna sous le nom de *rentrants*, n'avaient pas tardé en général à faire preuve d'une infériorité notoire : tel ce M. de Chaumareix qui, conduisant au Sénégal la frégate *La Méduse*, causa la perte de ce navire en le laissant buter contre le banc d'Arguin où il s'échoua (2 juillet 1816) : son impéritie, outre qu'elle inspira plus tard à Eugène Sue un de ses romans maritimes, *La Salamandre* (1832), valut très vite à la France un chef-d'œuvre qui a fait époque dans l'histoire de la peinture, le *Radeau de la Méduse*, par Géricault, exposé au Salon de 1819 (1), mais en même temps elle ne fut pas sans influence sur cette ordonnance du 31 octobre de la même année, dont du Plessis-Parscau rappelait avec amertume les conséquences à Charles X

(1) Cf. Charles Clément, *Géricault*, Paris, Didier, 1868, in-8, p. 119-120.

en 1825. Quoi qu'il en soit, voici enfin la lettre de Chateaubriand origine de cette exégèse :

Londres, ce 28 juin 1822.

Je suis désolé de répondre si tard à votre lettre du 11 juin. Les affaires m'ont accablé. Une Ambassade de Londres est un grand ministère qui demande, surtout en arrivant, une attention extrême quand on veut faire son métier en conscience. Vous savez que je serai toujours prêt à faire ce qui peut vous être utile. Pour couper court à tout, je vous envoie une lettre pour Corbière. Lisez la, remettez la vous même ou faites la remettre par un tiers. Je vous demande en échange de service de dire à M. de Clermont Tonnerre quand vous le verrez qu'il n'a pas bien traité mon beau frère et que cela m'a fait une extrême peine. Je suis comme vous : je me souviens vivement des bienfaits et des injustices. La vérité est que les burea[u]x de M. de C. T. sont remplis de commis et de chefs de commis qui détestent les officiers de l'ancienne marine et qui sont auteurs de toutes les ordonnances rendues contre eux. Croyez aussi, Monsieur, à mon sincère dévouement dans l'une et dans l'autre fortune.

Chateaubriand (1).

Du Plessis-Parscau fut maintenu dans son commandement de la Compagnie des Élèves-officiers jusqu'au jour où, épuisé par de « longs et fréquents accès de goutte » (2), il se résigna à demander sa retraite. Il quitta le service le 15 août 1827 avec le « grade honorifique de contre-amiral » et alla s'établir, non loin de Landerneau, dans son manoir de Keryvon où il mourut le 11 octobre 1831. Au moment de sa retraite, son ami Hyde de Neuville, appelé avec quelques autres notabilités royalistes à certifier de ses services militaires

(1) Original autographe. Collection de Mme Victor Egger.
(2) Lettre au Comte de Chabrol, ministre de la Marine, 10 juillet 1827

et politiques pendant l'émigration et sous l'Empire, l'avait déclaré un « parfait modèle de fidélité et de dévouement ». Ces mots résument toute sa carrière : ils disent aussi les qualités qui imposèrent du Plessis-Parseau à l'estime et à l'amitié de Chateaubriand et qui nous excuseront d'avoir retenu longtemps sur lui l'attention du lecteur.

4. — *Les élections de novembre 1822.*

L'ambassade de Chateaubriand à Londres ne prit fin que par son entrée dans le Ministère le 28 décembre 1822 après la retraite de M. de Montmorency. Toutefois, dès le 8 septembre, l'Ambassadeur, nommé plénipotentiaire au Congrès de Vérone, avait quitté l'Angleterre (1), et il passait à Paris quelques semaines avant de partir pour l'Italie, lorsqu'une lettre d'un correspondant dont nous essaierons plus loin de trouver le nom le consulta sur la situation politique et sur les élections prochaines : ces élections, fixées au 13 novembre pour les collèges d'arrondissement et au 20 novembre pour les collèges de département, devaient renouveler la deuxième série des députés, et elles allaient donner au ministère de M. de Villèle une majorité plus considérable que jamais en faisant perdre à l'opposition une trentaine de sièges (2). L'auteur de la lettre exprimait l'intention de proposer et de soutenir la candidature de Bertin de Veaux (3) : frère cadet du

(1) Cf. *Correspondance générale*, t. III, p. 258-259, et *Mémoires d'Outre-Tombe*, t. IV, p. 284. — C'est par erreur que Chateaubriand dans le *Congrès de Vérone*, ch. XII, a écrit : « Nous quittâmes Londres *à la fin* de septembre 1822 » (*Œuvres complètes*, édition Garnier, t. XII, p. 33).

(2) Cf. *Journal des Débats*, 27 novembre 1822.

(3) J'écris, comme Chateaubriand dans la lettre ci-dessous,

célèbre Bertin l'aîné. Bertin de Veaux élu une première fois le 14 novembre 1820 par le collège départemental de Seine-et-Oise, puis repoussé par le même collège en octobre 1821, venait d'échouer (10 mai 1822) à Paris dans le IV[e] collège d'arrondissement contre M. Gévaudan, et il ne retrouva le succès que par les élections du 25 février 1824 dans le IV[e] arrondissement électoral de Seine-et-Oise. Chateaubriand répond en approuvant les intentions de son correspondant à l'égard de Bertin de Veaux, dont il fait un vif éloge : des encouragements fondés sur l'expérience du passé, puis un appel à l'union, précèdent cette approbation et cet éloge ; et de tout cela Chateaubriand a fait, au courant de la plume, une fort belle lettre politique. Voici cette page, dont le texte seul, à défaut de toute suscription, permettra de dégager quelques données sur le nom du destinataire :

Paris, ce 26 7[bre] 1822.

Je suis très fâché, Monsieur, de vous voir si découragé. Tout n'est pas fait sans doute, mais tout se fera. Et certes quand nous combattions dans le Conservateur, si on nous eût dit que les Royalistes arriveroient au degré de puissance où ils sont arrivés, nous n'aurions pas osé le croire. Je sais que de grandes injustices n'ont point encore été réparées. Je sais que des hommes ennemis de la légitimité occupent encore des places qui sont dues à la fidélité (*sic*) ; enfin que nous n'avons pas encore tout à fait *La Charte et les honnêtes gens*. Mais nous l'aurons, si nous ne nous *divisons pas*. Pardonnons nous nos foiblesses et nos défauts les uns aux autres : serrons nos rangs, car les ennemis battus ne sont pas encore dispersés. Allons tous aux élections. Une bonne chambre des députés achevera (*sic*) la victoire. Les partis ne triom-

Veaux (et non *Vaux*), car telle est la véritable orthographe : cf. la Notice de Léon Say sur les frères Bertin dans *Le livre du Centenaire du Journal des Débats*, Paris, 1889, p. 14 et suiv.

phent que par le temps et la patience. Imitons les Révolutionnaires. Sont ils jamais lassés? Abandonnent-ils le terrain aux Royalistes parce que tout ne va pas comme ils le voudroient? Votre choix est très bon Monsieur; il faut porter vigoureusement M. Bertin de Veaux. C'est un homme d'une grande capacité, excellent Royaliste, raisonnable et constitutionnel dans le vrai sens du mot. C'est mon ami particulier; j'en réponds corps pour corps et je le recommande aux Royalistes qui ont conçu quelque estime pour moi.

J'écris, Monsieur, cette lettre à la hâte ayant à peine un moment de libre. Croyez que je suis toujours le même, toujours dévoué de corps et d'âme à la cause de la Royauté, et toujours le plus dévoué serviteur des Royalistes.

CHATEAUBRIAND (1).

A qui la lettre est-elle adressée? La manière simple et prompte avec laquelle Chateaubriand, se servant du pluriel, évoque le souvenir du *Conservateur* (« Quand nous combattions dans le *Conservateur* », etc.), le soin qu'il prend de rappeler, comme à un habitué, la devise inscrite en tête de chaque livraison (*La Charte et les honnêtes gens*) indiquent un ancien collaborateur de la brillante feuille qui, d'octobre 1818 à mars 1820, sous la direction de Chateaubriand, favorisa si puissamment les progrès du parti royaliste. Mais comment distinguer ce collaborateur, même avec l'aide des listes de rédacteurs dressées par Edmond Biré (2)?

Ici le problème devient délicat, d'autant plus que le nom de Bertin de Veaux n'y apporte qu'une faible lumière. Ni le *Moniteur*, organe officiel de la Monarchie, ni les *Débats*, organe officiel de la famille Bertin, ne laissent voir que Bertin de Veaux fit acte de can-

(1) Original autographe. Collection de Mme Victor Egger.

(2) Cf. Edmond Biré, édition des *Mémoires d'Outre-Tombe*, t. IV, p. 490, et *Études et Portraits*, p. 133-134 (Étude sur « Eugène de Genoude et Alphonse de Lamartine »).

didat et obtint des voix dans un des dix-sept départements qui renouvelèrent en novembre 1822 leur représentation : ne cherchons donc pas dans la liste des écrivains du *Conservateur* celui ou ceux qui, pour des raisons d'influence personnelle et locale, auraient été en mesure de lui attirer des suffrages. Du moins l'ébauche de sa candidature dans l'esprit d'un correspondant de Chateaubriand ne peut venir que d'un homme qui n'était point, comme Chateaubriand, « ami particulier » des Bertin, mais qui défendait une politique fort analogue à celle de leur journal.

Cela posé, la lettre, étudiée au point de vue du ton et du style, révélera-t-elle quelque chose de plus? La courtoisie s'y accompagne d'une supériorité qui, sans être de la hauteur, marque la distance. Consulté par un royaliste découragé, Chateaubriand répond poliment et avec sympathie, mais fermement: il ne donne qu'une consultation, ou une leçon, sans dissimuler qu'il écrit « à la hâte, ayant à peine un moment de libre »: il ne peut guère écrire ainsi qu'à un homme jeune auquel il ne doit rien. Puis, comme il appelle généralement chacun par son juste titre, l'appellation de « Monsieur » semble montrer que le destinataire n'est ni un ecclésiastique ni un noble.

Oserai-je maintenant proposer un nom? Oui, mais sous toutes réserves, car je n'apporte aucune preuve décisive. Eugène Genoude, ou de Genoude, traducteur de la Bible, ami de jeunesse de Lamartine, futur polémiste de *La Gazette de France*, me paraît pouvoir être ici l'énigmatique correspondant de Chateaubriand (1). Né en 1792, et le plus jeune des écrivains

(1) Sur Genoude, cf. Edmond Biré, *Etudes et Portraits*, p. 107-153.

du *Conservateur*, il professait pour l'auteur du *Génie du Christianisme* une respectueuse et vive admiration : dès son arrivée à Paris en 1810, il lui avait été présenté; en 1811 il l'avait félicité de son entrée à l'Académie française (alors Première Classe de l'Institut), et nous avons le billet par lequel le nouvel académicien remercia son jeune admirateur, billet dont le ton rappelle fort celui de la lettre de 1822 (1). Très dévoué aux intérêts du *Conservateur*, Genoude n'avait pu, lorsque Chateaubriand en cessa la publication, se résigner à laisser cette feuille périr sans qu'elle ressuscitât sous un autre titre; et ce fut l'origine du *Défenseur*, qui vécut vingt mois. Enfin, dès le 1er novembre 1820 il avait fondé *L'Étoile*, qui dura jusqu'au 1er juillet 1827, époque où elle se réunit à *La Gazette de France*, et qui défendait en 1822, quoiqu'un peu plus à droite, la même politique que le *Journal des Débats*. Mais quel concours de circonstances, en dehors de la sympathie politique, amenait Genoude à provoquer une candidature de Bertin de Veaux, et dans quel département? C'est ce qui reste obscur; et c'est cette obscurité qui ne permet pas d'affirmer avec certitude qu'il est le destinataire de la lettre de Chateaubriand en date du 22 septembre 1822.

III

AU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

1. — *Roche commémorative en Auvergne et première idée du tombeau dans une île de Bretagne.*

Revenu du Congrès de Vérone, Chateaubriand était

(1) *Correspondance générale*, t. II, p. 340, billet en date du 2 mars 1811.

ministre des Affaires étrangères depuis plus de deux mois, et ministre très « accablé » par les affaires d'Espagne, lorsqu'une attention délicate et bizarre du comte de Montlosier — le don d'une « roche » en Auvergne — lui dicta pour cet « ancien ami » pour ce « compagnon d'exil » et « bon camarade d'infortune » la lettre que l'ordre des temps m'amène à publier (1).

Montlosier, mécontent des débuts de la Restauration, monarchie trop moderne pour ses goûts de féodal attardé, s'était retiré dès le commencement de 1816 dans son domaine de Randanne et s'y adonnait à l'agriculture. C'est bien à lui qu'est adressée la lettre de Chateaubriand, à lui dont l'auteur des *Mémoires d'Outre-tombe* a dit : « Il passa en Angleterre et se réfugia dans les lettres, grand hôpital des émigrés, où j'avais une paillasse à côté de la sienne », et plus loin : « Je lui saurai toujours gré de m'avoir consacré dans son châlet du Puy-de-Dôme une vieille roche noire prise d'un cimetière des Gaulois par lui découvert » (2). On aimerait à reconstituer l'histoire, ou la légende, de ce « cimetière des Gaulois », à connaître ce qu'est devenue la « vieille roche noire », et si elle portait quelque inscription. Tout ce que j'ai pu savoir, c'est que le domaine exploité par Montlosier était situé à 22 kilomètres Sud-Ouest de Clermont-Ferrand, sa ville natale, en pleine chaîne des Monts-Dôme, sur la commune d'Aydat et à 1 500 mètres environ du hameau actuel de Randanne : le propriétaire avait là un modeste

(1) Dans la *Correspondance générale*, t. IV, p. 139, M. Louis Thomas a publié quelques lignes de cette lettre d'après une fiche communiquée par le vicomte de Spoelberch de Lovenjoul, mais sans indiquer le nom de Montlosier et sans donner aucun commentaire.

(2) *Mémoires d'Outre-Tombe*, t. II, p. 157-158.

logis, une ferme ou « châlet », qu'il agrandit plus tard en lui donnant l'aspect d'une vaste maison bourgeoise sans style ou à peu près; dans la *cheire* ou coulée de lave il fit, à grands frais, pousser du blé, croître des sapins, des bouleaux, et quelques chênes, se montrant initiateur sur ce pauvre terrain; son tombeau est là, tout près de l'habitation (1).

Mais le point le plus curieux et le plus neuf de la lettre de Chateaubriand, c'est qu'elle montre l'écrivain songeant dès 1823 à s'assurer une sépulture dans une île de son pays d'origine, alors que le plus ancien texte publié jusqu'ici sur ce sujet est de 1828 (2). On remarquera aussi l'analogie suggestive que Chateaubriand signale entre l'Auvergne et la Bretagne au moyen d'une allusion au célèbre ouvrage de Montlosier, *De la Monarchie française depuis son établissement jusqu'à nos jours*. La lettre enfin exhale un parfum de simplicité, d'amitié, de détente au milieu des affaires, qui garde son charme à près d'un siècle de distance.

Paris, 9 mars 1823.

Mon cher et ancien ami, mon compagnon d'exil, mon bon camarade d'infortune, je vous dois trois ou quatre réponses pour deux ou trois excellentes lettres. M'avez-vous pardonné? Vous devez croire que je suis accablé. J'ai l'Europe et la France sur les bras. Pourtant grâces à Dieu, j'espère m'en tirer avec quelqu[e] honneur. L'ennemi fait des fautes et j'en profite. Les tempêtes se calment de tous côtés.

(1) Je remercie M. Auguste Audollent, professeur à la Faculté des Lettres de Clermont-Ferrand, qui m'a communiqué les renseignements ci-dessus, et qui a fait quelques recherches, malheureusement infructueuses, pour les compléter en ce qui concerne le « cimetière des Gaulois » et la « vieille roche noire ».

(2) Cf. Anatole Le Braz, *Sur la correspondance de Chateaubriand relative à son tombeau*, dans *Revue d'Histoire littéraire de la France*, 1911, p. 61-70.

Je vous remercie du Rocher que vous me donnez. C'est la seule propriété que j'aurai dans le monde, hors 7 ou 8 pieds de terre que je cherche à achetter (*sic*) dans une petite isle sur la côte de Bretagne où je voudrois me faire enterrer. Que votre amitié fasse vivre mon nom en Auvergne! Mes compatriotes Bretons conserveront mon souvenir : nos deux provinces ont encore quelque chose de ces temps que vous avez si bien retracés.

Nous reviendrez-vous bientôt?

Venez ; et vous serez aussi bien reçu qu'à nos soirées de Londres.

Tout à vous et pour la vie.

CHATEAUBRIAND (1).

2. — *Le « Musée des Antiques »*.

Après cette belle page d'effusions amicales, en voici une qui, à première lecture, n'est qu'une recommandation officielle. Chateaubriand y appuie auprès d'un de ses collègues du Ministère une demande de subsides en faveur du *Musée des Antiques*, belle et coûteuse publication : il a dicté la lettre, ou il en a confié le brouillon à son secrétaire : la signature seule est autographe, le style est dénué d'abandon et de familiarité. Mais, à regarder de près, on reconnaît la personnalité du signataire, qui s'est inspiré des sentiments d'une généreuse amitié plus que de son goût pour les chefs-d'œuvre de l'art.

Ce qu'avait accompli sur l'ensemble du *Musée Royal* du Louvre et particulièrement sur les galeries de peinture, le graveur Henri Laurent, aidé d'autres artistes pour la gravure et de François Guizot pour le texte (2).

(1) Original autographe. Collection de Mme Victor Egger.

(2) *Le Musée royal publié par Henri Laurent, graveur du Cabinet du Roi, ou Recueil de gravures d'après les plus beaux tableaux, statues et bas-reliefs de la collection royale, avec description des*

un autre graveur. Pierre Bouillon, qui fut aussi un peintre estimable, l'avait entrepris sur les sculptures anciennes du Musée (1). Il avait confié la partie descriptive et explicative au comte de Saint-Victor, homme de lettres fécond dont le nom a été porté avec plus d'éclat par son fils Paul de Saint-Victor, critique littéraire très en vogue sous le second Empire et dans les premières années de la troisième République. Chateaubriand ne semble avoir beaucoup connu ni Pierre Bouillon ni le comte de Saint-Victor, mais il avait été mêlé aux affaires de l'éditeur du *Musée des Antiques*, le libraire Henri Nicolle.

Ce dernier était le frère cadet du célèbre abbé Nicolle (Charles-Dominique), qui aida le duc de Richelieu dans l'œuvre de la fondation d'Odessa et qui exerçait alors les fonctions de Recteur de l'Académie de Paris. Pendant la Révolution, Henri Nicolle avait lutté comme journaliste à côté des Bertin, des Dussault, des Fiévée, pour la restauration de la monarchie. Puis il

sujets, notices littéraires et discours sur les arts. Dédié au Roi. Paris, de l'imprimerie de P. Didot, l'aîné, imprimeur du Roi, MDCCCXVI et MDCCCXVIII, 2 vol. de texte et 2 vol. de planches, in-fol.

(1) *Musée des Antiques* dessiné et gravé par P. Bouillon peintre avec des notices explicatives par J.-B. de Saint-Victor. Dédié au Roi. Paris, de l'Imprimerie de P. Didot, l'aîné, chevalier de l'ordre royal de Saint-Michel, imprimeur du Roi. A la Direction du *Musée des Antiques*, rue Hautefeuille, n° 30. Chez H. Nicolle, Directeur de la Librairie Grecque-Latine-Allemande, Rue de Seine, n° 12. — 3 vol. grand in-folio, sans dates. Clarac dans son *Musée de sculpture*, t. III, Introduction, p. CCCLVI, dit que le *Musée des Antiques* fut publié de 1811 à 1827 en 47 livraisons. Au début de l'année 1821 les tomes I et II étaient achevés: en effet, à la fin du t. III, on trouve un extrait du procès-verbal de la séance de l'Académie des Beaux-Arts du 3 mars 1821, signé Quatremère de Quincy et contenant l'éloge des tomes I et II.

s'était fait libraire, et par ses soins avaient été publiés, entre autres ouvrages, les dictionnaires latins de Noel, le dictionnaire grec-français de Planche, une collection de livres classiques, l'*Allemagne* de Mme de Staël (1810), les premières *Méditations poétiques* de Lamartine (1820). En 1810, avec Ballanche le libraire lyonnais, il donnait la 6e édition du *Génie du christianisme*: à la fin de cette même année il éprouvait une banqueroute dans laquelle Chateaubriand fut impliqué pour une somme d'au moins 15 000 francs et qui pesa lourdement sur la vie de l'écrivain pendant l'année 1811 (1). Chateaubriand ne garda point rancune au libraire malheureux: et voilà comment, par souvenir des relations du passé et par esprit de fidélité, il s'intéresse en 1823 à l'achèvement du *Musée des Antiques*, dont le tome III et dernier restait en souffrance, et où la fortune de Nicolle risquait d'être encore compromise.

Quant au ministre auquel s'adresse Chateaubriand, c'est le Général Marquis de Lauriston, ministre de la Maison du Roi (2). Sans doute les « souscriptions aux ouvrages scientifiques et littéraires et aux recueils de gravures » dépendaient du ministère de l'Intérieur où elles étaient rattachées au 1er Bureau de la « Division des Sciences, Belles-Lettres, Beaux-Arts, Instruction publique, Journaux et Théâtres » (3). Mais tout ce qui concerne les « Musées royaux » dépend en 1823 de la Maison du Roi (4), et l'appel si net de Chateaubriand

(1) Sur les embarras financiers — assez obscurs — du libraire Nicolle et de Chateaubriand en 1810-1811, cf. *Correspondance générale*, t. I, p. 250, et t. II, pp. 338, 342, 347, 355.

(2) Lauriston fut ministre de la Maison du Roi du 1er novembre 1820 au 4 août 1824.

(3) *Almanach Royal*, année 1823, p. 152-153.

(4) *Ibid.*, pp. 200, 655, 661.

à « la munificence royale » ne peut être qu'une allusion à l'emploi des « revenus composant la liste civile », c'est-à-dire à un budget dont l'adminisration était parmi les attributions essentielles de Lauriston (1). Voici la lettre de Chateaubriand :

Paris le 22 mai 1823.

Permettez moi, mon cher Collègue, de vous rappeler encore une fois l'affaire du *Musée des Antiques* à laquelle je prends un très grand intérêt et que je vous ai vivement recommandée. Je m'y intéresse d'abord à cause de l'importance de cette œuvre qui fait honneur à la France. Il est vraiment digne de la munificence Royale d'aider de simples particuliers qui l'ont entreprise et qui sollicitent la protection de S. M. pour être à même de l'achever.

Leur demande est réduite de près de moitié et ils sont décidés à redoubler d'efforts et de sacrifices pour arriver avec le secours que vous leur accorderez à la fin de l'entreprise qui est aujourd'hui suspendue. Tout acte de bienveillance que vous aurez exercé envers M. Nicolle qui a principalement supporté le fardeau des immenses dépenses du Musée des Antiques, me sera très agréable, et je vous en aurai une reconnoissance toute particulière.

Agréez, mon cher Collègue, la nouvelle assurance de ma haute considération.

CHATEAUBRIAND (2).

L' « entreprise suspendue » put être achevée, sans nul doute grâce au « secours » que sollicitait Chateaubriand : et ce fut, pour le temps, une œuvre méritoire et utile. Mais depuis, quels n'ont pas été les progrès de la reproduction artistique et de l'archéologie ! Aussi le *Musée des Antiques*, malgré la beauté des planches et

(1) *Ibid.*, p. 200.

(2) Main d'Hyacinthe Pilorge; la signature seule est autographe. Collection de Mme Victor Egger.

de l'impression, n'est-il plus guère qu'une encombrante curiosité.

3. — *Un conclave à l'horizon.*

Deux événements historiques dominent l'année 1823 : la mort de Pie VII, suivie de l'élection de Léon XII, et la guerre d'Espagne. Chateaubriand, nous l'avons vu, se déclare « accablé » par celle-ci, qui lui met « l'Europe et la France sur les bras ». Au surplus, c'est *sa* guerre, il l'a jugée utile au relèvement de son pays, elle est l'objet de presque toutes ses lettres, et il n'épargne rien pour la faire réussir : on comprend sans peine qu'en de telles circonstances bien fâcheux sera celui qui lui parlera des affaires de la Papauté (1) : loin derrière lui d'ailleurs est le temps où, secrétaire d'ambassade à Rome, la tête pleine du charme romain et du succès obtenu dans la Ville éternelle par le *Génie du christianisme*, il exprimait en termes débordants son enthousiasme pour Pie VII qui lisait le *Génie* et appelait l'auteur « son cher Chateaubriand » (2). Il ne faut donc pas s'attendre de sa part à des sentiments très émus et très élevés lorsque le duc de Laval, ambassadeur de Louis XVIII près le Saint-Siège, vient de lui apprendre que Pie VII était gravement malade à

(1) Cf. dans les *Mémoires d'Outre-Tombe*, t. V, p. 171-172, un fragment d'une lettre à Mme Récamier : « ... Lorsque le duc de Laval m'écrivait aussi ses soucis sur son conclave, tout préoccupé de la guerre d'Espagne que j'étais, je disais en recevant ses dépêches : *Eh! bon Dieu, il s'agit bien de cela!* » (Rome, 24 mars 1829, pendant le conclave qui allait élire Pie VIII).

(2) Lettre de Chateaubriand à Mme Baciocchi, 1er juillet 1803, publiée dans L'*Amateur d'autographes*, n° de décembre 1913. Cf. les lettres adressées dans le même temps à Joubert, Fontanes, Migneret, Chênedollé (*Correspondance générale*, t. I, p. 110 et suiv.).

la suite d'une chute où il s'était fracturé le col du fémur, et que les gouvernements devaient se préparer en vue du conclave (1).

C'était le 18 juillet. Écrivant à titre privé au comte de Serre, notre ambassadeur à Naples, Chateaubriand lui avait résumé brillamment l'affaire d'Espagne, dont la résistance de Cadix retardait la solution, et il lui avait dit les obstacles de toutes sortes auxquels s'était heurtée la diplomatie française. « J'en étais là de ma lettre, monsieur le comte, ajoute le ministre, quand un courrier de Rome m'apporte la nouvelle de l'accident arrivé au pape, et qui sera peut-être suivi de la mort de ce saint religieux. L'Autriche va se mettre en mouvement : elle nous a déjà proposé de nous entendre avec elle pour l'élection d'un souverain pontife : cela veut dire qu'elle ne serait pas sûre de triompher sans nous. Je crois que nous ne pourrons rien à cette affaire, et que l'intérêt italien, qui nous est plutôt favorable, l'emportera. Nous ferons partir nos cardinaux, si nous avons le temps. Dans le cas où l'Autriche voudrait occuper militairement les Légations, nous ferons des représentations. Mais je ne crois pas à cette occupation, et j'y croirais bien moins encore si une dépêche télégraphique nous annonçait la reddition de Cadix » (2).

Ces lignes sont déjà l'esquisse de la réponse que Chateaubriand fera le même jour au duc de Laval, réponse encore inédite, curieuse par son caractère confidentiel qui permet au ministre de parler à cœur ouvert, mais où vraiment Pape, cardinaux et Papauté,

(1) Sur Adrien de Montmorency, duc de Laval, ambassadeur à Rome de 1821 à 1828, cf. Edmond Biré dans les notes ou appendices de son édition des *Mémoires d'Outre-Tombe*, t. II, p. 278, t. III, p. 566, t. IV, p. 391.

(2) *Correspondance générale*, t. IV, p. 333.

sont traités avec une désinvolture un peu choquante qui rabaisse la question au rang de la politique pure et relègue au second plan les intérêts religieux. Quelques notes suffiront à expliquer divers détails de cette longue lettre.

Paris ce 18 juillet 1823.

Votre lettre du 8, Monsieur le Duc, ne m'est pas plutôt (*sic*) parvenue que je me suis empressé de prendre les ordres du Roi. Le Cardinal de la Fare et le cardinal de Clermont-Tonnerre vont se tenir prêts à partir : les infirmités du Cardinal de Bausset ne lui permettront pas de se rendre à Rome (1).

Si d'un côté il seroit assez bon, dans les intérêts de la France, que l'élection du nouveau pape n'eût lieu qu'après l'arrivée des cardinaux françois, de l'autre une élection prompte auroit l'avantage de prévenir les intrigues de l'Autriche et d'empêcher l'occupation militaire des Légations, si toutefois on y a pensé sérieusement. J'en doute fort ; et nos succès en Espagne rendent cette occupation moins probable encore. La cour de Vienne nous a proposé de s'entendre avec nous pour former un parti des couronnes dans le Conclave : ce qui veut dire que le P^ce^ de Metternich a besoin de nos voix pour faire élire le cardinal qu'il a en vue. Vous devez bien vous défendre de favoriser un choix autrichien, et il est

(1) Anne-Louis-Henri de La Fare, né en 1752, archevêque de Sens depuis 1817, créé cardinal en mai 1823, prit part aux conclaves de 1823 et 1829 et mourut vers la fin de cette dernière année. — Anne-Antoine-Jules de Clermont-Tonnerre, né en 1749, archevêque de Toulouse depuis 1820, cardinal en décembre 1822, prit aussi part aux conclaves de 1823 et 1829, et mourut en 1830 ; il était l'oncle du Marquis de Clermont-Tonnerre, alors ministre de la Marine. — Louis-François de Bausset (1748-1824), ancien évêque d'Alais, auteur de l'*Histoire de Fénelon* et de l'*Histoire de Bossuet*, membre de l'Académie française, était cardinal depuis 1817. — Chateaubriand ne parle pas ici, ni dans la suite de la lettre, du quatrième cardinal français, Joseph Fesch (1763-1839), oncle de Napoléon et archevêque de Lyon, qui depuis 1815 résidait à Rome.

clair que la France, ne pouvant pas faire passer un cardinal françois, doit appuyer le parti italien qui, en dernier résultat, est le parti françois. Consalvi n'aura personne pour lui, parce qu'on ne porte jamais l'homme qui a exercé le pouvoir; et puis il est trop lié pour nous avec la famille Bonaparte (1). Le Cardinal Spina est ouvertement déclaré contre la maison d'Autriche; cela feroit bien notre affaire, mais il paroit n'avoir aucune chance, et ses mœurs, dit-on, font un autre obstacle à son exaltation (2). Le Cardinal Castiglioni est anti-autrichien sans bruit, attaché secrètement à la France, et peut être ce choix seroit il un des plus heureux pour nous (3). Si nous considérions la chose sous un rapport plus élevé, il faudroit prêter notre appui au cardinal le plus capable d'être un grand prince. Mais où sont-ils les grands princes par le temps qui court? Au défaut d'un Léon X, ayez un autre Pie VII, si vous pouvez: que votre Pape aime la France et les beaux-arts: qu'il soit homme d'esprit et de bonnes mœurs, et nous nous en arrangerons. Autrefois l'élection d'un Pape remuait le monde; aujourd'hui le bruit d'un conclave ne passera [pas] l'enceinte des ruines de Rome.

M. Desmousseaux, parent du Maréchal Macdonald, et M. Murat, fils du Préfet de Lille, vous portent les lettres: l'un va servir sous vos ordres en qualité de 3ème Secrétaire de légation, et l'autre comme attaché; je les recommande à vos bontés (4). Je vous prie aussi d'envoyer porter sur le champ à Naples à M. de Serre le paquet que je lui adresse. Ce pa-

(1) Le célèbre Consalvi (1757-1824), cardinal et secrétaire d'État depuis 1800, conserva la direction des affaires jusqu'à la mort de Pie VII.

(2) Spina, né en 1756, avait conduit la première partie des négociations du Concordat à Paris, avec l'abbé Bernier du côté français; il fut créé cardinal en 1801.

(3) C'est le cardinal Castiglioni, né en 1761, cardinal depuis 1816, qui deviendra pape en 1829 sous le nom de Pie VIII.

(4) M. Desmousseaux de Givré, attaché à l'ambassade de Londres sous Chateaubriand en 1822, successivement 3e puis 2e secrétaire à Rome, donna sa démission à l'avènement du ministère Polignac, rentra dans la diplomatie en 1830, et fut député d'Eure-et-Loir de 1837 à 1848. Cf. Edmond Biré, édition des *Mémoires d'Outre-Tombe*, t. V, p. 179, note 1.

quet ne doit être confié qu'à un de vos secrétaires ou à un courier (*sic*) françois dont vous soyez extrêmement sûr. Il doit être remis à M. de Serre lui-même par le porteur et ne pas traîner dans les bureaux.

J'attends à chaque moment un courier (*sic*) de vous pour m'annoncer la mort du Pape, et alors je ferai partir les deux cardinaux avec ordre d'aller jour et nuit, quoiqu'ils soient bien vieux et bien malingres, mais il est possible que le vénérable Pontife prolonge encore sa triste vie, dans un monde où il a tant souffert.

Croyez, Monsieur le Duc, à mon ancien et sincère dévouement.

CHATEAUBRIAND.

Je n'ai pas besoin, Monsieur le Duc, de vous dire que cette lettre est pour vous seul et toute *confidentielle*. Vous devez accueillir avec obligeance tout ce que vous proposera l'Autriche pour faire *en commun* le choix d'un pape. Mais si l'on proposoit alors un cardinal ennemi de la France, sous le prétexte que c'est un prélat de religion et de vertu, vous, vous proposeriez de votre côté un prélat qui auroit les mêmes qualités et de plus un penchant pour la France ; et là commenceroit une honorable division ; car l'ambassadeur d'Autriche n'auroit pas plus de raisons pour rejeter votre cardinal que vous n'en auriez pour repousser le sien. Tenant chacun à vos choix et cherchant à vous entraîner l'un l'autre, vous vous trouveriez séparés poliment et sans querelle, en ayant l'air de vous entendre.

Je ne vous parle pas de l'archiduc Rodolphe (1) : il n'est pas probable que l'Autriche le mette sur les rangs ; on ne montre pas si ouvertement le fond de sa pensée, quand on n'est pas sûr de réussir (2).

(1) Reinier (Rodolphe-Jean-Joseph), archiduc d'Autriche et frère de François II, né à Vienne en 1788, cardinal en 1819.

(2) Je publie cette lettre d'après une copie, très soignée et très digne de foi, due à M. de Barenton et conservée dans ses papiers. L'original a été entre les mains de l'abbé Pailhès, comme en témoigne une lettre d'envoi de M. de Barenton ; mais il a dû être perdu, car je ne l'ai point retrouvé parmi les autographes qui, après la mort de l'abbé Pailhès, ont fait retour à Mme Victor Egger née de Barenton.

L'accident qui avait motivé la lettre du duc de Laval était survenu le 6 juillet. Pie VII vécut encore quelques semaines, et Chateaubriand eut le temps de lui envoyer au nom de Louis XVIII un lit mécanique pour soulager ses souffrances et l'aider à se soulever; il mourut le 20 août, six jours après être entré dans sa 82e année. De l'interrègne, du conclave et de l'élection du cardinal della Genga, qui prit le nom de Léon XII, Chateaubriand paraît s'être peu occupé, car il en parle à peine dans les lettres de cette période (1): la guerre d'Espagne reste sa grande affaire, et c'est à elle que se rapporte la lettre inédite que je dois maintenant publier et commenter.

4. — *La guerre d'Espagne : Chateaubriand et le général Guilleminot.*

La guerre d'Espagne avait été entreprise par la France à la suite des délibérations du congrès de Vérone avec l'appui moral et diplomatique des grandes puissances de l'Europe (l'Angleterre exceptée) pour vaincre la révolution suscitée par les Cortès et rétablir Ferdinand VII dans la plénitude de sa liberté royale. La France comptait d'ailleurs y trouver son avantage personnel. « L'occasion, a dit Chateaubriand, se présentait d'en finir une fois pour toutes, de savoir si les Bourbons avaient ou non une armée, de terminer la Restauration et de nous replacer à notre rang militaire en Europe (2) ». Qu'on ne s'étonne donc pas si, pen-

(1) Cf. *Correspondance générale*, t. IV, pp. 335, 358, 385; t. V, p. 4 et 7. Je cite le t. V d'après une bonne feuille: en août 1914 six feuilles étaient tirées; les événements n'ont pas encore permis de continuer la publication.

(2) *Correspondance générale*, t. IV, p. 334 (lettre au comte de Serre, 18 juillet 1823).

dant une guerre que ses instances ont contribué à faire déclarer, le ministre des Affaires étrangères s'intéresse vivement à la conduite des opérations! Celles-ci sont dirigées par le duc d'Angoulême, commandant en chef, et par le général Guilleminot, son major-général, officier loyal et intelligent qui, après d'excellents services sous l'Empire, avait en dernier lieu montré d'éminentes qualités d'organisation comme Directeur du Dépôt de la guerre. Chateaubriand, plein de sympathie pour Guilleminot, lui adresse de nombreuses lettres, des « rêveries militaires », dit-il moitié sérieux, moitié plaisant, et comme pour s'excuser; il en a publié quelques-unes dans la *Guerre d'Espagne* (1); des autres, qui sont à retrouver, une seule est entre mes mains, datée du 19 juillet, au lendemain du jour où Chateaubriand écrivait au duc de Laval sur les affaires de Rome. A cette date, voici quelle est la situation.

Les opérations, ouvertes par le passage de la Bidassoa (7 avril), n'ont été d'abord qu'une course facile jusqu'à Madrid, où le duc d'Angoulême est entré le 24 mai. Les Cortès avaient emmené Ferdinand VII à Séville dès le mois de mars; aux premiers jours de juin elles l'emmènent à Cadix. Le duc d'Angoulême a envoyé derrière elles un corps d'armée conduit par le général Bordesoulle, auquel il a donné le commandement supérieur du royaume de Séville; et Bordesoulle, de concert avec l'amiral Hamelin, chef de notre escadre devant Cadix, a établi le blocus de cette place. Il y a encore d'autres centres de résistance, dans les Galices,

(1) Ce sont les lettres des 23 mars, 12 et 25 juin, 31 août, 5 septembre. Elles sont réimprimées dans la *Correspondance générale* au tome IV, p. 166-168, 279-280, 299-300, 389-391 et 396-399. C'est dans la lettre du 31 août (p. 390) qu'il emploie l'expression de « rêveries militaires ».

en Catalogne, et dans la province de Grenade où Ballesteros tient en échec le général Molitor. Quant au duc d'Angoulême et à Guilleminot, restés à Madrid, ils n'en partiront que le 28 juillet pour presser eux-mêmes le siège de Cadix. — Cela dit, on peut comprendre aisément la lettre de Chateaubriand.

Paris ce 19 juillet 1823.

Je reçois votre lettre du 13, Général ; je vois avec plaisir que vous avez reçu les miennes du 4, 6 et 8 juillet (1).

Tranquillisez vous sur la flotte angloise. Vous ne verrez que deux frégates qui viendront mouiller auprès de notre escadre, sous prétexte d'être aux ordres de Sir W^m A' Court (2), et de le transporter à Gibraltar, s'il veut y aller. Je ne crois pas que l'Angleterre veule (*sic*) délivrer le Roi et nous l'enlever : la prolongation de la guerre fait mieux son affaire. Cependant l'esprit de l'Angleterre est fort changé sur la guerre d'Espagne, et l'opinion nous est de jour en jour plus favorable.

Vous n'aurez point de Bombardes (3). Nous *n'en avons*

(1) Ce sont là des lettres à retrouver, et non les seules probablement, car la lettre du 12 juin commence par ces mots : « Je suis fâché, général, de vous importuner de mes lettres », et dans la *Correspondance générale* comme dans la *Guerre d'Espagne* on ne trouve aucune lettre adressée à Guilleminot entre celle du 23 mars et celle du 12 juin.

(2) Seul d'entre les membres du corps diplomatique, Sir William A' Court, ambassadeur du roi d'Angleterre en Espagne, avait suivi les Cortès et le Roi à Séville ; resté à Séville après leur départ pour Cadix, il y attendait les ordres de son gouvernement, prêt à descendre le Guadalquivir pour essayer de pénétrer dans Cadix ou pour se rendre à Gibraltar.

(3) Les *Bombardes*, ici, sont des bâtiments de guerre. Ce mot, aujourd'hui hors d'usage, a eu deux sens. Dans les débuts de l'artillerie, il désignait une grosse bouche à feu qui disparut au XVI^e siècle. Ensuite il désigna de petits navires armés de canons, des galiotes à bombes. Dans la marine de la Restauration, la *bombarde* (d'ailleurs, semble-t-il, assez peu employée) est un bâtiment d'importance inférieure à celle de la *prame*, mais su-

point, et il faudroit, dit-on, trois mois au moins pour en faire! Mais, vous aurez des projectiles, et j'espère que notre nouvel ambassadeur en Portugal pourra vous envoyer, ou même vous acheter, de petits bâtimens, des chaloupes canonnières : je lui ai donné l'ordre de vous seconder de tous ses efforts (1).

Je pense comme vous que Ballesteros seroit une immense conquête ; et vous ferez très bien de le détacher à tous (*sic*) prix, du parti des Cortès. J'insiste toujours pour jeter trois mois de vos dépenses dans Cadix : 30 ou 40 millions, ce n'est pas trop pour en finir.

Je vous écris (*sic*) hier (2) pour vous dire que le G^al^ Bordesoulle avoit pris de travers l'extrait de ma lettre, que vous aviez cru devoir lui envoyer (3). J'ai peur qu'il n'ait pas été plus content des autres. Ne nous divisons pas ; vivons en paix, si nous voulons réussir.

Vous connoissez, Général, la sincérité de mon dévouement.

CHATEAUBRIAND.

Le Président du Conseil m'avoit demandé mes idées sur la suite de la guerre. Je lui ai donné la note ci-jointe. Elle doit être pour vous *seul*. J'espère que nous n'en serons pas réduits là, que nous aurons le Roi, mais enfin quand on est à la tête des affaires, il faut *tout* prévoir (4).

périeure à celle de la *chaloupe canonnière*. Cf. Jal, *Glossaire nautique*, Paris, 1848, et surtout Clerc-Rampal, *Cours d'archéologie navale*, professé en 1905-1906 (avec planches), et Destrem et Clerc-Rampal, *Catalogue raisonné du Musée de Marine*, Paris, 1909, p. 132-133 et p. 265.

(1) « Notre nouvel ambassadeur en Portugal » était Hyde de Neuville, grand ami de Chateaubriand ; il venait de partir (15 juillet) pour rejoindre son poste par terre en s'arrêtant à Madrid ; cf. *Correspondance générale*, t. IV, p. 311-312.

(2) Encore une lettre à retrouver.

(3) Il s'agit probablement ici de la lettre du 25 juin ; cf. *Correspondance générale*, t. IV, p. 300.

(4) D'après une « fiche d'un catalogue d'autographes communiquée par M. le vicomte Spoelberch de Lovenjoul », et sous le titre « Au général *** », M. Louis Thomas a publié ce premier paragraphe de Post-Scriptum dans la *Correspondance générale*, t. IV, p. 334.

Je viens de voir un espagnol qui a des relations à Cadix. Il existe dans cette ville un corps de contrebandiers composé de 4 à 5 mille hommes ; gens excellents pour un coup de main, et fort entreprenants. Ils sont bien organisés ; ont des chefs a[u]xquels ils obéissent. Ces chefs sont aisés à gagner avec de l'argent, et mon espagnol m'assure que pour une somme de 50 mille piastres, ils enleveroient le Roi et la famille Royale. Ce renseignement peut être utile (1).

On n'eut point recours aux contrebandiers, — et ce fut plus honorable : nos succès ayant fini par réduire à l'impuissance presque toutes les défenses extérieures de la place, les Cortès s'avouèrent vaincues, et le 1er octobre elles ouvrirent les portes de Cadix à Ferdinand VII ; ce même jour le Roi et sa famille, traversant la baie de Cadix, abordèrent au Port Sainte-Marie où les attendait le duc d'Angoulême : la guerre était finie.

M. de Viel-Castel dans son *Histoire de la Restauration* (tome XII) semble avoir jugé la guerre d'Espagne avec impartialité. De ses conclusions je ne retiens ici qu'une seule : il montre l'opposition libérale découragée par des victoires qui fortifiaient le parti royaliste, et celui-ci désormais assez fort pour imposer ses conditions à M. de Villèle après l'avoir entraîné à une guerre dont personnellement il ne voulait pas. Parmi ces conditions se trouvait la dissolution de la Chambre des Députés, événement auquel se rattache le billet qui terminera ces études sur l'année 1823.

5. — *Un dîner chez M. et Mme de Castelbajac.*

Le billet qui me reste à publier n'est qu'une réponse

(1) Original autographe. Collection de Mme Victor Egger. Pas de suscription ; mais l'attribution n'est pas douteuse quand on rapproche le texte de celui des autres lettres à Guilleminot. Pour la même raison, Guilleminot me paraît être aussi le destinataire de la lettre du 6 novembre 1823 publiée au tome V, p. 64-65, de la *Correspondance générale*.

à une invitation mondaine : mais la politique est envahissante, et elle ne saurait être bannie des dîners où se rencontrent des hommes politiques. Donc, à la fin de 1823, vers le 15 décembre, la vicomtesse de Castelbajac, née Marie de Rey de Saint-Géry, invita Chateaubriand à dîner. Le vicomte son mari était alors directeur de l'Administration générale des Haras, de l'Agriculture et du Commerce au ministère de l'Intérieur, conseiller d'État en service extraordinaire, député de la Haute-Garonne, et il demeurait à Paris, 13, rue des Saints-Pères : il avait collaboré au *Conservateur* et comptait parmi « les membres les plus éclatants du parti royaliste » (1). Chateaubriand accepta gaîment l'invitation de Mme de Castelbajac, non sans faire allusion à la dissolution prochaine de la Chambre : cette mesure allait être rendue officielle par deux ordonnances du 24 décembre, la première dissolvant la Chambre et fixant le renouvellement intégral au 25 février (collèges d'arrondissement) et au 6 mars (collèges de département), la seconde nommant les Présidents des collèges électoraux et parmi eux le vicomte de Castelbajac pour le 1er arrondissement de Toulouse (2). L'invitation au dîner du 23 semble avoir contenu la promesse de quelque fin pâté : Chateaubriand riposte par le souvenir d'une cave très propre à raviver les vœux des convives pour les futurs présidents et pour la réélection du maître de la maison. Voici le billet du ministre invité :

(1) Chateaubriand, *Mémoires d'Outre-Tombe*, édition Biré, t. IV, p. 153. — Sur Marie-Barthélemy, vicomte de Castelbajac (1776-1868), cf. la note de Biré, *ibid.* ; j'ai consulté aussi l'*Almanach royal*, années 1823-1824, et Révérend, *Titres, anoblissements et pairies de la Restauration*, t. II, p. 42.

(2) *Moniteur universel*, n° du 25 décembre 1823, paru le 24 au soir.

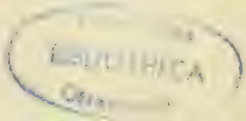

Paris ce 19 x^bre 1823 (1).

Le 23, Madame, sera un grand jour : nous ouvrirons le pâté et nous publierons la liste des Présidents (2) ; nous boirons d'un excellent petit vin à leur santé et à l'élection de M. de Castelbajac. Je serai donc à vos ordres, Madame, ce jour là comme toute ma vie.

CHATEAUBRIAND (3).

Arrivé au terme que je m'étais fixé, je crains d'avoir souvent ou lassé la patience du lecteur par l'étendue des commentaires, ou fatigué son attention par la variété cahotante des sujets traités. Mais cette variété m'était imposée par les lettres même de Chateaubriand; et sans un commentaire abondant, comment faire revivre ces textes traitant de questions pour la plupart oubliées de la génération actuelle ? — Quant à tirer de ces fragments disparates et peu nombreux une conclusion générale d'un caractère historique et moral, ce serait bien présomptueux : pour quelques-uns des épisodes étudiés j'ai formulé les conclusions particulières à chacun d'eux : c'est tout ce que je pouvais faire dans ce genre d'essais où je vise avant tout à publier les documents avec fidélité en les entourant de toutes les analyses et de tous les éclaircissements nécessaires.

(1) Lecture incertaine sur le quantième du mois: le billet est peut-être du 14 ou du 15; souvent Chateaubriand forme très mal ses chiffres.

(2) De fait, les ordonnances ne furent signées et publiées qu'un jour plus tard; cf. ci-dessus, p. 51, note 2.

(3) Original autographe sans suscription. Collection de Mme Victor Egger.

CHARTRES. — IMPRIMERIE DURAND, RUE FULBERT.

579210

La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Echéance

The Library
University of Ottawa
Date Due

12 11 72

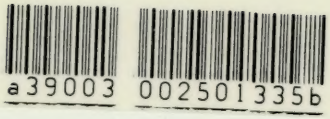
a39003 002501335b

CE PQ 2205
.Z5E33 1917
COO EGGER, MAXIM CHATEAUBRIAN
ACC# 1221048